

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Maurice BITZ

Lettre aux Confrères

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 2009, tome 104a, p. 46-53

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

Lettre aux Confrères

LETTRE DE L'ABBÉ PRIMAT DE LA CONFÉDÉRATION DES CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT-AUGUTIN, POUR LA FÊTE DU SAINT CURÉ D'ARS LE 4 AOÛT 2009

A la faveur d'un quadruple anniversaire, Mgr Maurice Bitz a adressé à tous les chanoines de la Confédération une lettre qui, en cette année sacerdotale, permettra à nos amis de connaître encore mieux l'idéal canonial.

Aux Membres de la Confédération
des Chanoines Réguliers de Saint-Augustin,
aux Chanoinesses Régulières
et à nos Amis,

« L'Abbé est père, à la façon du Christ au milieu de ses disciples... C'est sans doute l'aspect le plus audacieux de la règle et de la vie monastique en général d'avoir fait de l'Abbé comme le sacrement du Christ dans son rôle d'éducateur de la vie filiale de ses disciples. L'Abbé n'a pas pour but de colmater les brèches affectives de notre enfance. » (Père Bernard Ducruet, Abbé émérite de l'Abbaye de Saint-Benoît sur Loire. *L'autorité en communauté. Pneumathèque.*) Ce qui est vrai pour la vie monastique, l'est aussi dans la perspective de la vie canoniale, pour l'Abbé dans le soutien de ses Frères, qu'il est appelé à reconforter et à stimuler.

Les Statuts de la Confédération des Chanoines Réguliers de Saint Augustin confient à l'Abbé

Primat la mission de promouvoir la vie canoniale. *« En conséquence sa charge l'oblige à développer l'esprit canonial chez tous les membres de la Confédération, et, en dehors de l'Ordre, de promouvoir la vie commune du clergé, ce charisme que nous avons reçu peut et doit être partagé avec d'autres personnes. »*

Aujourd'hui, en la fête du saint Curé d'Ars, je désire vous rejoindre par le biais d'une *Lettre aux Confrères* à la faveur d'un quadruple anniversaire qui nous concerne : Cette année est marquée pour la Confédération des Chanoines Réguliers de Saint Augustin, par plusieurs célébrations. À cette occasion, je vous envoie ce message comme un signe de fraternité et comme une exhortation. Glanant quelques éléments de ces commémorations, je veux continuer de *« revisiter avec vous la maison Chanoine Régulier. »* (Lettres aux Confrères 2006 et 2007)

I. 50 ans de la Confédération

Le pape Jean XXIII, par la Lettre Apostolique datée du 4 mai 1959, en la fête de sainte Monique instituait un lien entre diverses congrégations : la congrégation Saint-Sauveur du Latran, la congrégation d'Autriche, la congrégation du Grand-Saint-Bernard, la congrégation de Saint-Maurice.

Ce *foedus caritatis* fut inauguré par une Messe pontificale célébrée par le nouvel Abbé Primat, Monseigneur Louis Séverin Haller, Abbé de Saint-Maurice et Évêque titulaire de Bethléhem, dans l'Archibasilique du Latran, vénérée comme Mère et Tête de toutes les Églises, dont le titre est fidèlement retenu par la Congrégation des Chanoines Réguliers de Saint-Sauveur du Latran. Le Conseil Primatial, le 6 octobre 2009, s'y retrouvera pour l'Eucharistie présidée par Son Eminence le cardinal Franck Rodé, Préfet de la Congrégation pour la Vie Consacrée.

La Confédération des Chanoines Réguliers de Saint Augustin, créée à l'aube du Concile qui, précisément, a regardé l'Église dans son mystère de communion comportait quelque chose de prophétique, elle invitait les diverses Congrégations à ne pas rester dans un isolement, mais à mieux se connaître et s'entraider, en un moment où l'on ne peut prétendre demeurer seul et s'autosuffire.

Le *foedus caritatis* a conduit sans doute à une meilleure connaissance réciproque, mutuelle, chaleureuse entre Chanoines réguliers et leur a permis d'être mieux connus à travers rencontres, Congrès, Semaines d'études, Revues, dont *Ordo Canonicus*.



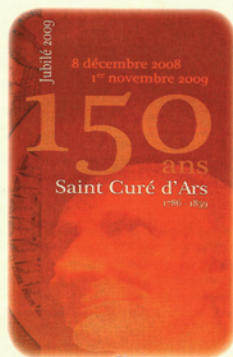
Témoin aussi de cet effort commun pour faire connaître l'Ordre canonial *La déclaration du Conseil Primatial sur la vie canoniale* du 4 mai 1969.

II. Le 950^e anniversaire du 2^e Synode du Latran

Au Propre de la Liturgie des Heures, à l'usage de notre Confédération, pour la fête de Saint Grégoire VII, nous lisons un passage des Actes du Synode : « *C'est un fait connu : un certain nombre de membres du clergé, enflammés par le Saint-Esprit du feu de la charité parfaite, ont embrassé la vie commune à l'exemple de l'Église primitive ; leurs biens, ils les ont distribués aux pauvres, laissés à leurs familles, ou encore offerts aux Églises du Christ ; et ils ont fait profession de ne rien posséder en propre.* »

Lettre aux Confrères

Fête du Saint Curé
d'Ars
+ août 2009



Confédération des Chanoines Réguliers
de Saint Augustin

aujourd'hui, que cette expression ne répond que très imparfaitement à la réalité des faits, tels qu'une meilleure information nous permet maintenant de les connaître, et préfèrent à la notion de 'réforme', celles, plus exactes et plus significatives, de 'crise' ou de 'renouveau', la réforme proprement dite n'étant qu'un aspect particulier d'une mutation beaucoup plus profonde qui a véritablement transformé la législation, les institutions et la vie de l'Église.

Il y eut un mouvement de renouveau, qui ne tardera pas à s'amplifier sous l'influence des réformateurs et des prédicateurs grégoriens, mais avant même que ceux-ci n'interviennent, on voit surgir, au sein de l'ordre canonial, des initiatives et des tentatives qui annoncent déjà des temps nouveaux, marqués par une volonté de retour aux traditions et aux aspirations de la primitive Église, des Apôtres et de l'Évangile. » (id. p. 13)

Hildebrand, étant encore sous-diacre de l'Église de Rome, contribua grandement à la réforme de l'Ordre canonial : au cours du Synode célébré à Rome en 1059, il fit introduire une observance plus stricte. Il fut élu à la chaire de Pierre, en 1073, dans la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens, prenant le nom de Grégoire VII. Il continua avec zèle l'œuvre de la réforme.

À propos de ce mouvement, je voudrais citer le Père Jean Châtillon qui nous disait dans une conférence donnée à la Semaine d'Études canoniales à Neustift, le 8 septembre 1976 : « Les historiens ont été longtemps à peu près unanimes à désigner par l'expression de 'réforme grégorienne', du nom de son plus éminent artisan, le pape Grégoire VII, le vaste mouvement de rénovation institutionnelle et spirituelle qui s'est effectué au sein de l'Église, durant la seconde moitié du XI^e siècle et la première moitié du XII^e. Certains estiment pourtant,

Ils se réclament d'une *vita apostolica, ad instar primitivae Ecclesiae, secundum communionem*.

Tous ces ferments de renouveau seront confirmés par le Synode de Latran II. Et en évoquant aujourd'hui cet événement nous demandons pour notre Ordre la ferveur de cette Église primitive, des premiers chrétiens autour des Apôtres, l'authenticité de la *vita apostolica*.

Je reviens à une conférence du Père Jean Châtillon. Elle exprime avec beaucoup de nuance ce qui s'est passé, en cette période, pour les chanoines réguliers. « D'où leur venait cette volonté de retour à la primitive Église qui les habitaient et qui était le ressort de leur action... L'historien qui considère aujourd'hui cette seconde moitié du XI^e siècle, où tout renaît, en quelque sorte, et où tout recommence, a l'im-

pression d'assister au sursaut d'une Église qui a pris conscience, dans ses profondeurs, de la nature de la crise qu'elle traverse, mais qui a trouvé en elle-même, comme d'instinct, le moyen de la surmonter. Il est certain, sans aucun doute, que les réformateurs grégoriens ont souvent exagéré la gravité des maux avec une sévérité excessive pour les institutions et les pratiques qu'ils voulaient transformer. Mais on ne peut oublier pour autant que cette Église du XI^e siècle doutait alors d'elle-même et de ses structures vieillissantes. » (Jean Châtillon. *Le mouvement canonial au Moyen Age. Réforme de l'Église, spiritualité et culture*. Bibliotheca Victorina. Etudes réunies par Patrice Sicard. cf. *Ordo canonicus*, series altera, 1978, p. 64-103 et 104-127 et *Ordo canonicus*, series altera, 2, 1982, p. 7-30)

III. Une année sacerdotale

Le pape Benoît XVI fait don à l'Église d'une année sacerdotale spéciale le 19 juin 2009, en la fête du Sacré-Cœur. Elle s'achèvera le 19 juin 2010 par une rencontre sacerdotale mondiale, place Saint-Pierre à Rome. « Une telle année veut contribuer à promouvoir un engagement de renouveau intérieur de tous les prêtres afin de rendre plus incisif et plus vigoureux leur témoignage évangélique dans le monde d'aujourd'hui ». À l'occasion du jubilé du 150^e anniversaire de la mort du Curé d'Ars, Jean-Marie Vianney, Benoît XVI a annoncé une année sacerdotale qui a commencé en la solennité du Sacré-Cœur de Jésus.

La participation du sacerdoce du Christ ne se limite pas au sacerdoce ministériel. Il ne faut pas réduire le sacerdoce du Christ au sacerdoce ministériel. Il ne s'agit pas d'accorder une part du gâteau, une part de pouvoir aux

fidèles laïcs. Le sacerdoce ministériel se distingue sur le plan ontologique, mais n'épuise pas la richesse du sacerdoce. Toute l'Église est sacerdotale : « Avec les laïcs, les prêtres forment l'unique peuple sacerdotal. » Si, après une période de doute, de crise d'identité, nous voulons retrouver la richesse du sacerdoce, toute sa grandeur, il nous faut nous remettre dans la lumière de la source. Cette année qui vient de débiter avec la fête du Sacré-Cœur est une occasion favorable. « *Le sacerdoce c'est l'amour du Cœur de Jésus* ». Le Pape ne répond pas par des considérations socio-religieuses, mais encourage à un engagement de renouveau intérieur de tous les prêtres pour que le témoignage évangélique dans le monde d'aujourd'hui soit plus fort et plus incisif :

« La dimension missionnaire du prêtre naît de sa configuration sacramentelle au Christ Tête : elle porte en elle, comme conséquence une adhésion cordiale et totale à ce que la tradition ecclésiale a identifié comme l'apostolica vivendi forma. Celle-ci consiste dans la participation à une 'vie nouvelle' entendue de façon spirituelle, à ce nouveau style de vie qui a été inauguré par le Seigneur Jésus et qui a été adopté par les apôtres... Certes, la grande tradition ecclésiale a, à un juste titre, séparé l'efficacité sacramentelle de la situation existentielle concrète du prêtre, et ainsi les attentes légitimes des fidèles ont été sauvegardées de façon adéquate. Mais cette juste précision doctrinale n'ôte rien à la tension nécessaire, et même indispensable, vers la perfection morale, qui doit habiter tout cœur authentiquement sacerdotal. » (Benoît XVI, à l'assemblée plénière de la Congrégation pour le clergé, 16 mars 2009)

L'apostolica vivendi forma et le lien entre sacerdoce et sainteté, c'est bien ce que voulut Augustin pour lui et pour ses prêtres. C'est

également ce que voulurent les réformateurs du XII^e siècle. La conférence du Père Jean Châtillon lors d'une semaine d'études à Neustift montrait la vocation canoniale au service d'une Église qui porte en elle une exigence incontournable de sainteté.

Accueillons cette initiative du Saint-Père comme un don pour nos communautés canoniales. Comment ne pas penser à ce que Augustin voulait pour ses frères prêtres : *duo professus est, professus est sanctitatem et professus clericatum ? (le prêtre a fait deux promesses : celle de la sainteté et celle de la cléricature).*

Voilà un *moment favorable*, une grâce de renouveau spirituel de ce que Dieu a déposé en nous par l'imposition des mains de l'évêque (cf. II Tim I, 6 -8).

Que cette année jubilaire soit une invitation pour le peuple sacerdotal de Dieu et pour tous les prêtres, une invitation à vivre la radicalité évangélique.

Souvent on entend l'objection de la part de prêtres diocésains : nous ne sommes pas religieux. Nous n'avons pas fait des vœux. La différence religieux-diocésains ne consiste pas dans le fait que l'on opterait pour une réponse au rabais. Le prêtre diocésain, s'il ne s'engage pas sous la forme des vœux de religion, ne promet pas moins, lors de son ordination, de vivre les conseils évangéliques. Au jour de son ordination, le futur prêtre déclare publiquement vouloir « *se consacrer à Dieu avec le Christ pour le salut du genre humain* » (Rituel des ordinations).

Le Pape Jean XXIII, dans l'encyclique *Sacerdotii nostri primordia*, publiée en 1959 à l'occa-



Mgr Maurice Bitz, Abbé-Primat de la Confédération des chanoines de Saint-Augustin et Abbé de la Congrégation de Saint-Victor, vient régulièrement honorer son saint patron lors de la Saint-Maurice.

sion du premier centenaire de la mort de Jean-Marie Vianney présentait sa figure ascétique sous le signe des 'trois conseils évangéliques', qu'il jugeait nécessaire aussi pour les prêtres : « *Si pour atteindre à cette sainteté de vie, la pratique des conseils évangéliques n'est pas imposée au prêtre en vertu de son état clérical, elle s'offre néanmoins à lui, comme à tous les disciples du Seigneur, comme la voie royale de la sanctification chrétienne. Le Curé d'Ars sut vivre les 'conseils évangéliques', selon les modalités adaptées à sa condition de prêtre.* » (cf. Benoît XVI. *Lettre aux prêtres : l'immensité du don.* 18 juin 2009).

IV. 150 ans de la mort du Curé d'Ars

« Véritable exemple de pasteur au service du troupeau du Christ »

À l'occasion du 2^e centenaire de la naissance de Jean-Marie Vianney, le saint Curé d'Ars, Jean Paul II dans la lettre adressée à tous les prêtres de l'Église, écrivait : « *Nous désirons tous remercier le Christ, le prince des pasteurs, pour ce modèle de vie et de service sacerdotal que le Saint Curé d'Ars présente à toute l'Église et, avant tout, à nous les prêtres.* »

Selon le porte-parole du Saint-Siège, « *cela peut paraître une provocation d'inviter les prêtres du monde à prendre pour modèle le curé d'un petit village français de 200 habitants, mort il y a 150 ans*, souligne le P. Lombardi, *mais si le prêtre vit vraiment de l'Eucharistie et de la réconciliation entre Dieu et les hommes, autrement dit de la manifestation de la miséricorde de Dieu, le temps et le lieu deviennent secondaires* ». Jean Paul II nous a invités à méditer « *sur notre sacerdoce devant ce pasteur hors pair qui a illustré à la fois l'accomplissement plénier du ministère sacerdotal et la sainteté du ministre* ». Le Père André Ravier termine son ouvrage sur le Curé d'Ars par cette phrase : « *La grâce du Curé d'Ars, ce fut, donnée par Dieu, et reçue à un degré éminent, la grâce de prêtre de Jésus Christ.* » (op. cit., p. 90)

En une période encore récente (les années 1970-1980) il n'était pas rare d'entendre des critiques à l'encontre d'affirmations regardant le Curé d'Ars comme modèle du ministère.

Que de changements ! Jean-Paul II, dans le Discours aux prêtres à Notre-Dame de Paris en 1980 évoque « *le Curé d'Ars comme un modèle*

hors pair du ministère et de la sainteté du ministre. » Après l'attentat de 1981, Jean Paul II confia à André Frossard : « *Toute la vie (du Curé d'Ars) a été un témoignage rendu à la puissance du Christ-Prêtre. J'estime que nous n'avons pas le droit de renoncer à de tels modèles sous prétexte d'adaptation ou de recyclage. Nous ne pouvons les tenir pour 'périmés' ou 'inactuels'... Nous pouvons, nous devons même les imiter, en les relisant à la lumière – ou à la lueur – des temps nouveaux.* » (André Frossard. *N'ayez pas peur ! Dialogue avec Jean Paul II*)

Chanoines Réguliers, nous sommes *Monastère de clercs* (Saint Augustin, Sermon 355, 2) ; nous avons fait profession de sainteté et de cléricature, selon l'expression de notre père Augustin.

Évoquant le saint Curé d'Ars, je voudrais rappeler un aspect de sa biographie qui est particulièrement intéressant pour nous, Chanoines Réguliers. Un prêtre eut un rôle irremplaçable dans la formation et l'accès au sacerdoce de Jean-Marie Vianney. C'était un chanoine régulier de la Congrégation de Sainte-Geneviève. Il avait été vicaire et maître des novices du Prieuré Saint-Irénée de Lyon. Au moment de la Révolution, il était curé de Choue, dans le Loiret, qu'il dut d'ailleurs fuir. En 1803, il est curé d'Écully.

Au milieu de toutes les difficultés que traverse Jean-Marie Vianney dans sa marche vers le sacerdoce, c'est l'avis de M. Balley qui pesa dans la balance, et ce fut pour une très grande part grâce à sa ténacité que Jean-Marie Vianney accéda au sacerdoce.

Après son ordination à Grenoble, à l'âge de 29 ans, il revint comme vicaire à Écully, près de

son protecteur, l'abbé Balley. L'un et l'autre avaient une très grande soif de sainteté. Le Curé d'Ars dira un jour que « *la lecture de la vie des saints ne lui avait pas donné une aussi haute idée de la sainteté que la vie de M. Balley.* »

Dans ce pauvre presbytère, tout le luxe est réservé au spirituel. Et là, rien ne manque, depuis l'oraison matinale devant le tabernacle, les entretiens spirituels, le bréviaire en commun aux heures régulières, jusqu'aux recollections, aux retraites, aux pèlerinages à Fourvière.

Comme on l'a remarqué fort justement, « *la sainteté du Curé d'Ars a sa source dans la sainteté du curé d'Ecully... A la manière des prêtres des premiers siècles, le curé d'Ars imitera son père spirituel. Il a fait à Ars ce qu'il a vu faire à Ecully.* » (M. Mallet o.p., *Le vrai journal d'un curé de campagne dans la tradition sacerdotale*, Le Puy, 1959, p. 169-170).

La pastorale des Génovéfains et la pastorale du Curé d'Ars

Ce que Jean-Marie Vianney a vécu à Ecully, je le laisserai exprimer par le Père Ravier : « *En fait, la vie pastorale à laquelle M. Balley imita l'abbé Vianney fut celle dont les Génovéfains avaient fait leur idéal : une certaine générosité à vivre, dans un même élan d'amour, la vie contemplative et la vie active. Contemplatifs parce que chargés d'âmes ; actifs, débordants d'une charité infatigable au service des âmes parce que contemplatifs. Au point que le curé et le vicaire d'Ecully s'efforcèrent d'établir entre eux un peu de la vie communautaire des génovéfains : ils récitèrent ensemble les heures canoniales.* »

Je voudrais relever encore un point qui doit tout spécialement nous toucher et nous ré-

jouir, car il nous met en présence du trésor même de toute l'Église, mais aussi au cœur de la tradition canoniale. L'on trouve chez le curé d'Ars un souci hérité de la tradition génovéfaine : la décence du culte, et surtout la place de l'Eucharistie dans la vie sacerdotale.

À l'exemple de l'abbé Balley, le Curé d'Ars se souviendra plus tard que les cérémonies ne sont jamais trop belles et les ornements jamais trop riches quand il s'agit d'honorer le Seigneur. Ainsi il devait multiplier les efforts pour rendre l'Église attrayante à son peuple, en faire le vrai « foyer » du village, améliorer « *le ménage du Bon Dieu* ». Il nous montre tout le soin que l'on doit apporter dans la célébration de la liturgie, dans la préparation, et jusque dans l'exactitude, la ponctualité. « *Il n'aime pas faire attendre le Bon Dieu* », la messe ne souffre aucun retard. Le Seigneur est là, tout prêt à se donner : c'est lui, le plus pressé, le reste doit attendre.

Mais c'est surtout à une adoration en esprit et en vérité que Jean-Marie Vianney fut formé à l'école de M. Balley. Sans doute est-ce aussi auprès de son maître qu'il faut chercher la source de sa fidélité à la prière au milieu du peuple de Dieu. Il passera de longues heures en adoration devant le tabernacle. En lui, tout révélait l'intensité de sa foi en la présence réelle du Christ dans l'eucharistie, qui fut le centre de sa vie. « *Les témoins sont unanimes sur ce point. Les paroles et les gestes du Curé indiquent que sa pensée était constamment tournée vers la présence de Notre Seigneur, dans le tabernacle* » (Bernard Nodet, *Jean-Marie Vianney, Curé d'Ars, sa pensée, son cœur.*).

« *À sa messe, ou auprès du tabernacle, le Curé d'Ars se sentait au cœur du monde, en train*

d'œuvrer avec Jésus-Christ à la rédemption universelle. » (P. Ravier, op. cit. p. 32)

L'Eucharistie était bien au centre de sa vie spirituelle et de sa pastorale. Il disait *« toutes les bonnes œuvres réunies n'équivalaient pas au sacrifice de la messe, parce qu'elles sont les œuvres des hommes et la sainte messe est l'œuvre de Dieu. »* C'est là qu'est rendu présent le sacrifice du calvaire pour la rédemption du monde. Évidemment, le prêtre doit unir le don quotidien de lui-même à l'offrande de la messe *« qu'un prêtre fait donc bien de s'offrir à Dieu tous les matins. »* *« La sainte communion et le saint sacrifice de la messe sont les deux actes les plus efficaces pour obtenir le changement des cœurs ! Ainsi la messe était-elle pour Jean-Marie Vianney la grande joie et le réconfort de sa vie de prêtre. »* (Jean-Paul II, *Lettre à l'occasion du Jeudi-Saint 1986*)

Pour conclure, accueillons le souhait de Benoît XVI : *« Puisse cette nouvelle année jubilaire constituer une occasion propice pour approfondir la valeur et l'importance de la mission sacerdotale et pour demander au Seigneur de faire à son Église le don de nombreux et saints prêtres. »*

Accueillant Benoît XVI à Lourdes en 2008, le cardinal André Vingt-Trois reconnaissait : *« Nous souffrons de notre difficulté à accompagner les vocations sacerdotales et religieuses mais nous ne baissons pas les bras. »*

En cette année sacerdotale, demandons très spécialement au Seigneur de faire à son Église et à notre Ordre le don de nombreuses vocations. Que nous n'ayons pas à n'offrir aux jeunes que nous rencontrons que nos doutes, nos découragements et nos pessimismes devant

des situations difficiles de crise. Il y va de notre foi et de notre confiance en Celui qui nous a appelés et qui est toujours présent à son Église. Dans sa fidélité de toujours à toujours, il ne cesse de dire *« Venez et voyez. »* Saint Augustin disait : *« Tu ne te sens pas attiré, prie pour être appelé. »* La prière humble ouvrira ton cœur et te donnera lumière et courage.

En cette année du sacerdoce, ton Église qui se reconnaît tout entière sacerdotale, se tourne vers Toi, l'Unique Prêtre, en te rendant grâce. L'action de grâce est bienfaisante. Saint Bernard l'a exprimé ainsi dans son commentaire sur le Cantique des cantiques (Sermon XIII) : *« Toutes les eaux ne cessent de retourner à l'eau-mère par un réseau secret de canaux souterrains, pour réparaître ensuite sous nos yeux et répondre à nos besoins, dociles à la loi d'une inlassable circulation. Pourquoi les eaux des rivières spirituelles ne reviendraient-elles pas de même, sans erreur et sans interruption, à leur source première, afin d'irriguer continuellement les champs de nos âmes ? Les fleuves de la grâce remontent au lieu où ils ont jailli, afin d'en jaillir à nouveau Il faut que le courant divin soit renvoyé à son point de départ, pour mieux tremper le sol et le fertiliser. Mais comment l'obtenir, me direz-vous ? L'apôtre l'enseigne : 'en remerciant Dieu de toutes choses' (I Th 5, 18). »*

Cantate serviente felix

En la fête du Saint Curé d'Ars, le 4 août 2009

+ Maurice BITZ, Abbé Primat